

BILLY infos



SCOLARITÉ

VIVE LA RENTRÉE !

p.5



Santé
Des ateliers bien être
pour tous !

p.7



Souvenir
2 septembre 1944,
Billy-Montigny libérée

p.8



Numérique
Un outil à disposition
de la population

p.9

Ramassage

Traitement de vos déchets

La collecte des déchets verts aura lieu les 2 et 23 octobre, 6 et 20 novembre le vendredi après-midi dès 13h.

ATTENTION ! maximum 1m³ par collecte, soit 10 sacs de verdure de 100 litres ou 1m³ de branchages fagotés.

Les déchetteries sont ouvertes de 9h à 18h, du lundi au samedi, et de 8h30 à 12h le dimanche du 1er octobre au 3 décembre.

Pont-à-Vendin : ZA Canarderie –

Rue Arthur Thomas ;

Sallaumines : rue de Guînes ;

Grenay : ZAL QUadraparc – Rue de Condé.

Cimetière

Nettoyage et entretien des tombes

• A l'occasion de la Toussaint, le nettoyage et l'entretien des tombes devront être terminés pour le 29 octobre. Après cette date, aucun dépôt de matériaux, pierre, ne sera toléré. De plus, il est interdit aux entrepreneurs marbriers de construire des caveaux ou de poser des monuments du 30 octobre au 4 novembre 2020 inclus.

• Les horaires d'hiver seront appliqués à compter du 2 novembre : du lundi au dimanche de 8h30 à 17h jusqu'au 31 mars.

AIDE GRATUITE AU TRANSPORT MOTORISÉ au cimetière communal pour la Toussaint

DU MERCREDI 28 OCTOBRE
AU DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE 2020
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Association

Inscriptions aux Restos du Cœur

Les inscriptions pour les Restos du Cœur reprennent le 26 octobre Elles auront lieu :

- les lundis après-midi 26 octobre, 2, 9, 16 et 23 novembre de 14h à 16h30
- les jeudis matin 29 octobre, 5, 12

et 19 novembre de 9h15 à 11h30.

Les inscriptions se feront ensuite de décembre à mars les jeudis matins de 10h à 11h.

Contact : Mr Pecqueur
au 03 21 76 88 84

Fête foraine d'automne

Place Mathieu,
(Avenue de la République)

DU 17 AU 25 OCTOBRE 2020

Naissances

Zeïna Lenoir, le 02-08-2020 ; Thyméo Courby-Dezerable, le 05-08-2020 ; Lola et Clara Wattiau, le 10-08-2020 ; Oscar Jurdecza, le 12-08-2020 ; Lilya Givert, le 20-08-2020 ; Thyam Duchateau, le 22-08-2020 ; Théa Decarpentri, le 28-08-2020 ; Ubayda Benali, le 28-08-2020 ; Célya Decubber, le 31-08-2020.

Décès

Camille Lamon, 74 ans ; Michel Bertoli-Delmer, 72 ans ; Denise Sarot épouse Lefebvre, 81 ans ; Brendan Druelle, 16 ans ; Contardo Nanni, 89 ans ; Yvon-Marie Laury, 69 ans ; Zigmund Kotyla, 85 ans.

Ils se sont dit "oui" !



Samedi 1^{er} août, Fadila Briki, adjointe au maire, a célébré l'union de Mélissa Foulet et Cyril Dubreu.



Samedi 8 août, Bruno Troni, maire, a célébré l'union de Manon Dubreuil et Thomas Potel.

Ils se sont dit oui pour le meilleur et pour le pire.
Félicitations aux jeunes mariés !

Sommaire

- **P.4** : parole d'élus avec Joël Rolland, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires.
- **P.5** : en route pour une nouvelle année scolaire !
- **P.6** : deux nouvelles directrices dans nos écoles.
- **P.7** : des ateliers bien être pour tous !
- **P.8** : seconde Guerre mondiale, la fin d'un conflit désastreux.
- **P.9** : comment accéder aux outils numériques via les services municipaux ?
- **P.10** : tout savoir pour faciliter vos démarches administratives.
- **P.11** : tribunes libres.

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Des cartables neufs, des mines réjouies ou un peu angoissées, des enseignants attentifs... quelles que soient les époques, il y a des choses qui ne changent guère. La rentrée des classes en fait partie. Après un dernier trimestre particulièrement perturbé, il est plaisant de voir les enfants renouer avec l'enseignement mais aussi avec les activités extra-scolaires organisées dans notre commune.

C'est le même plaisir que nous avons éprouvé, durant la période estivale, à la vue de toutes celles et ceux venus se détendre lors des fêtes de quartier et du salon de la bière. Toujours appréciés du public, ces temps festifs ont été, une fois de plus, une belle réussite grâce à des artistes et des petits producteurs locaux qui ont su apporter, en même temps que leur savoir-faire, une bonne dose de plaisir à notre population.

Pour permettre à tous de profiter sereinement des fêtes, spectacles et autres manifestations à venir, toutes les mesures destinées à éviter la propagation de la covid ont naturellement été mises en place. Les protocoles sanitaires évoluent en fonction des circonstances et nous voulons rappeler à quel point il est important de se montrer vigilants et de respecter les règles établies et ce, pour le confort de tous.

Pour notre part, vigilance ne rime pas pour autant avec immobilisme. Des projets sont en cours d'élaboration, des travaux d'amélioration du cadre de vie et de rénovation de notre patrimoine ont été amorcés... Cette année encore, des ateliers de danse, de diététique ou encore de gestion du stress ont été programmés. Nous vous invitons à vous y inscrire et ne doutons pas que les professionnels qui les encadrent pourront vous apporter des conseils et des informations aussi utiles qu'intéressantes.

Votre Joie,
Bruno Troni



L'instruction est le moyen de s'émanciper et de gagner une certaine liberté dans ses choix et dans la façon de mener et réussir sa vie."

Parole d'él

Joël Rolland,

Adjoint au maire délégué
aux affaires scolaires

L'année scolaire 2019-2020 a été perturbée par la crise de la COVID-19. Après une période d'incertitudes, comment avez-vous appréhendé cette rentrée des classes ?

Joël ROLLAND : Cette rentrée des classes, dans le contexte très particulier que l'on connaît, a été préparée dès la fin de l'année scolaire dernière. Après des mois de fermeture, tous les services municipaux se sont mobilisés pour rouvrir les écoles et accueillir les enseignants et les élèves dans les meilleures conditions sanitaires possibles au gré des protocoles qui tombaient les uns après les autres.

Les trois dernières semaines de juin ont permis de redonner un certain rythme aux élèves en adoptant les bons gestes avant les vacances d'été. Nos services ont également appris à désinfecter les classes, à organiser les flux des élèves que ce soit à l'école, à la cantine ou dans les transports. C'est une expérience qui nous sert pour aborder cette rentrée sereinement.

Dans l'ensemble, les élèves sont heureux de reprendre l'école, de retrouver leurs enseignants et leurs camarades de récréation. La vie reprend son cours, certes de façon particulière, mais reprend.

Vous avez offert des fournitures scolaires et ce, pour la quatrième année consécutive. Qu'est-ce qui vous a motivé cette année à étendre cette initiative aux collégiens ?

J.R : Toutes les familles souffrent de la situation économique actuelle, c'est pourquoi les élus ont décidé d'étendre cette initiative aux collégiens. En dehors de l'aspect financier d'aide aux familles, c'est un geste symbolique et fort que fait la municipalité vers nos élèves billysiens. L'instruction est le moyen de s'émanciper et de gagner une certaine liberté dans ses choix et dans la façon de mener et réussir sa vie.

En plus de cette attribution, quels autres moyens déploie la municipalité pour appuyer le personnel enseignant ?

J.R : Tout le monde le sait, à Billy-Montigny, toutes nos écoles sont quasi neuves ou rénovées et équipées des outils modernes pour aider les enseignants. L'instruction se fait à l'école. L'éducation, quant à elle, se fait en dehors de l'école. C'est le rôle des parents de bien éduquer leurs enfants pour les préparer au mieux à recevoir l'enseignement qui leur est donné. Mais les conditions de vie font qu'il n'est pas toujours simple d'éduquer un enfant, il n'y a pas de mode d'emploi.

Aussi, nous essayons d'aider au mieux les parents dans leur mission, en proposant aux enfants des activités que ce soit à la médiathèque, à l'espace culturel Léon Delfosse, mais aussi au sein des centres de loisirs. La municipalité, en menant une politique volontaire, met à disposition des infrastructures sportives de qualité dont tous les élèves billysiens

profitent pour s'épanouir ainsi que dans les différentes écoles municipales de danse, musique et poterie.

De plus dans le cadre de la politique de la Ville, des programmes pédagogiques sont organisés pour les élèves en partenariat avec les écoles et le collège.

En préparant les élèves à avoir un esprit sain dans un corps sain, la municipalité prépare les élèves à suivre l'instruction donnée par les enseignants de façon optimale.

La municipalité mène une politique très complète quant aux affaires scolaires. Qu'est-ce qui vous anime ?

J.R : Ce qui m'anime dans cette délégation aux affaires scolaires, c'est que les élus billysiens se donnent les moyens pour offrir aux élèves les meilleurs espaces et les meilleurs outils pour apprendre, pour se construire et s'épanouir.

Mais tout cela ne serait pas possible sans l'engagement de tous les agents municipaux des différents services. Aussi, je tiens à remercier tout le personnel et leurs responsables pour leur adaptation face à la situation ce qui a permis finalement cette belle rentrée scolaire.

Les élèves semblent heureux, et n'est-ce pas là, l'essentiel ?

Rentrée des classes

En route pour une nouvelle année scolaire !

Après une année scolaire tumultueuse, les élèves billysiens ont repris le chemin de l'école. De la maternelle au collège, chacun était heureux de retrouver ses camarades de classe. Retour en photos sur cette rentrée aux airs de retrouvailles.



Les enfants de l'école Suzanne Lanoy ravis de retourner en classe.



L'école du centre-ville, Robert Doisneau.



La municipalité a offert un pack écriture aux collégiens de David Marcelle.



Les écoliers du groupe scolaire Voltaire-Sévigné.

Le trousseau offert par la municipalité est assez fourni pour toute l'année scolaire !



Les anciens élèves de grandes sections de l'école Louise Michel ont été accompagnés par leurs enseignants précédents vers leurs classes de CP.

Deux nouvelles directrices dans nos écoles !

Originnaire du Bassin-Minier, Madame Maillard (à gauche) a enseigné pendant une quinzaine d'années avant de devenir directrice d'une école primaire. En charge de classe jusqu'à l'an dernier, c'est à l'école Robert Doisneau qu'elle expérimentera ce premier poste de direction complètement déchargé.

Elle souhaite mener un travail de transparence aussi bien avec l'équipe enseignante, les familles, l'inspection que la municipalité. Elle s'enthousiasme déjà, en ce début d'année, des divers partenariats possibles et de l'importance de l'offre culturelle et sportive, offerte aux écoliers grâce aux infrastructures spécifiques.

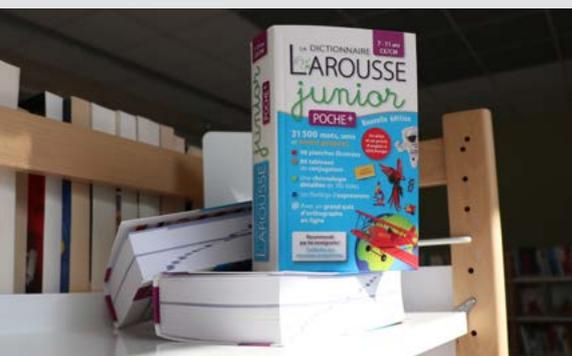
Souhaitons-lui la bienvenue !



Enseignante depuis 2005 auprès des très petites sections de l'école maternelle Louise Michel, Magali Comblet (à droite) a d'abord été intérimaire de direction l'année passée avant d'être directrice titulaire. " *Ma prise de fonction s'est faite en lien étroit avec les autres directrices de la commune mais aussi avec le personnel municipal qui a été d'une aide indispensable* ". C'est d'ailleurs avec l'aide de la municipalité que la nouvelle directrice a instauré l'année dernière les « lieux passerelles » qui permettent de faciliter l'entrée en très petite section des futurs élèves de maternelles.

Son modèle pédagogique est axé sur l'autonomie de l'élève ainsi que son bien-être au sein de l'école pour lui donner l'envie d'aller le plus loin possible au delà du collège.

Remise des dictionnaires



Comme chaque année, les élus offriront aux élèves de CE2 des écoles communales un dictionnaire et une clé USB le samedi 3 octobre 2020.

Rendez-vous à la médiathèque aux horaires suivants:

Ecole Doisneau : 10^h15

Ecole Lanoy : 10^h45

Ecole Voltaire : 11^h15

Centres de loisirs

Inscrivez vos enfants !

Les dossiers d'inscription relatifs aux centres de loisirs, les mercredis permanents, à la cantine ou au périscolaire doivent être réalisés sur le logiciel « my périschool » avec le code commune : **CZVRVNT**.

Munissez vous des documents suivants :

- Livret de famille.
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident de l'année en cours.
- Pour les allocataires CAF ou Régime général : notification de droits CAF (n° d'allocataire).
- Le document ATL pour les centres de loisirs et les mercredis.
- Copie des vaccins (carnet de santé).
- Certificat médical en cas d'allergie ou autres pathologies.
- Projet d'Accueil Individualisé (PAI) le cas échéant.



- Attestation employeur des parents (pour garderie périscolaire ou seulement cantine maternelle).
- Certificat médical d'aptitude à la collectivité et aux pratiques sportives (uniquement pour les centres de loisirs).

Les inscriptions pour les centres d'octobre se font jusqu'au 2 octobre 2020 à la Maison de l'enfant, rue Jean Rostand, les lundis, mardis et jeudis de 9^h à 11^h30 et de 14^h à 17^h.

CULTURE

Ma santé... j'y tiens !

Pour la troisième année consécutive, les élus billysiens ont souhaité apporter une attention particulière à un sujet important : la santé.

Parmi les temps forts de cette action (mise en place avec le concours de l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville), vous sont proposés -gratuitement- divers ateliers dirigés par des professionnels.

Des conseils pour bien manger...

Eduquer son palais, comprendre comment il est possible d'équilibrer son alimentation de façon simple et retrouver le plaisir de se nourrir sainement... Autant de sujets intéressants qui vous attendent lors des ateliers « Nutrition » que la municipalité organise pour vous et vos enfants. Nous vous invitons à franchir le pas en participant à ceux qui se dérouleront :

A la médiathèque :

- Mardi 20 octobre à 14^h30 et à 16^h30

Inscriptions en médiathèque.

Au CCAS :

Les 15 et 29 octobre et le 5 novembre de 14^h à 16^h.

A l'Espace Germinal :

- 14 novembre de 9^h30 à 11^h30
- le 3 décembre de 14^h15 à 16^h15.

... et se relaxer

Si la forme physique doit faire l'objet d'une grande attention, le bien-être mental ne doit pas non plus

être négligé. En effet, le stress, la fatigue, l'angoisse, les contrariétés du quotidien peuvent être sources d'une véritable souffrance.

La sophrologie permet d'atténuer les tensions, de contrôler sa respiration pour mieux se relaxer mais aussi d'améliorer sa confiance en soi, sa concentration. Autant de bienfaits dont vous pourrez bénéficier en vous inscrivant aux séances mises en place par notre commune :

A la médiathèque :

- Samedi 17 octobre à 14^h30 (pour les adultes),

- Samedi 31 octobre à 14^h30 (pour les ados à partir de 13 ans)
Inscription sur place.

Au CCAS :

Les vendredis 9, 23 et 30 octobre de 15^h à 16^h30.
Inscription au 03 21 73 23 00.

A l'espace Germinal :

Les samedis 3, 10 et 24 octobre de 10^h30 à 12^h.
Inscription auprès de Catherine Hantute, au 06 72 57 75 76.

Spéctacle

Réservez vos places !



Les élus vous proposent un moment de détente avec Paul Séré le dimanche 4 octobre à 16^h à l'espace culturel Léon Delfosse. Venez découvrir cet humoriste, issu du Comedy Club
Réservations en mairie uniquement.
Tarif unique : 12 euros.



Rendez-vous le mardi 27 octobre à 15^h à l'espace culturel Léon Delfosse pour le spectacle « Qui a volé le sommeil ? »

Cette création mêle le théâtre, la danse et les chansons interprétées sur scène avec le public !

Pour les 6-9 ans. Entrée gratuite.
Réservations au 06 72 57 75 76.

Seconde Guerre Mondiale

La fin désastreuse d'un conflit mondial

Le 2 septembre 1945, alors que les Billysiens commémoraient le 1^{er} anniversaire de la Libération de la ville, une autre page de la Seconde Guerre mondiale se tournait à 10.000 km de là : l'empereur du Japon capitulait enfin. Un mois auparavant, la puissance inouïe de l'arme atomique avait embrasé par deux fois le ciel du Japon. Hiroshima et Nagasaki resteront sans doute, dans l'histoire, l'un des exemples de ce que l'homme peut concevoir de pire...



1^{ère} expérimentation de la bombe A en juillet 1945. Une sinistre répétition avant Hiroshima...

Si le 8 mai 1945 marque la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe, la guerre sévissait toujours dans le Pacifique. Malgré la défaite du 3^e Reich et les bombardements qui s'intensifiaient sur le pays du Soleil Levant, l'empereur Hirohito refusait de rendre les armes. Les Etats-Unis allaient alors prendre la décision d'utiliser une effrayante découverte : l'arme nucléaire.

est testée en juillet 1945 près du désert du Nouveau-Mexique, sous l'œil vigilant de ses créateurs dont Robert Oppenheimer directeur du projet. En 1964, évoquant ce test, il dira : " Voilà, je suis devenu la mort, le destructeur des mondes. A ce moment-là, je suppose que c'est ce que nous ressentions tous... ". Remords ou simple constat ?

En 1939, plusieurs grands scientifiques avaient adressé un courrier -signé d'Albert Einstein- qui interpellent le président américain de l'époque sur l'avancée des découvertes en matière de fission nucléaire et l'utilisation désastreuse que pourrait en faire l'Allemagne nazie. C'est dans le cadre du projet « Manhattan » que sera mis au point cet armement d'un nouveau genre. La terrifiante invention

Le 6 août 1945. Un épais rideau de fumée et de cendres occulte le soleil qui brillait sur Hiroshima. Les Etats-Unis viennent de larguer une bombe A à l'uranium. En quelques minutes, ce sont 70.000 personnes qui meurent. Les effets, jusqu'alors inconnus, des radiations porteront ce nombre à 200.000... Trois jours plus tard, Nagasaki connaîtra le même sort effroyable. Pour

" Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif et l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques... "

Albert Camus

Peter Kuznick, directeur des études nucléaires à l'institut de l'American University : " Ce n'était pas seulement un crime de guerre mais un crime contre l'humanité. "

Si la décision consistant à anéantir ces deux villes et leurs habitants avait pour motivation officielle de mettre un terme rapide à la guerre pour préserver un grand nombre de vies civiles et militaires, d'autres considérations ne peuvent pourtant être ignorées. Certains parleront de l'opportunité ainsi offerte d'étudier sur des « cobayes » humains, les effets dévastateurs de la « peste radioactive ». Mais surtout, alors que va s'ouvrir l'ère de la guerre froide, l'utilisation de cette arme de terreur faisait passer un message on ne peut plus éloquent à l'URSS quant à la supériorité évidente des Etats-Unis. Ce faisant, c'est une course à l'armement nucléaire qui s'ouvrira dans le monde entier.



Hommage à Guy Môquet

Un dépôt de gerbe sera organisé le jeudi 22 octobre au Carré des Fusillés. Le rassemblement aura lieu sur le parking du cimetière à 18^h

Un outil à la portée de tous

Afin de lutter contre la fracture numérique, la municipalité offre, depuis plusieurs mois, à ses habitants l'accès à des ordinateurs connectés à internet, dans différents sites.



La mairie - rue Jean Jaurès

Si vous devez réaliser des démarches administratives ou relatives à l'application My Perischool, un poste informatique est mis à votre disposition du lundi au vendredi de 8^h30 à 12^h et de 14^h à 17^h30, le samedi de 8^h30 à 12^h.

Le Centre communal d'action sociale

rue Florent Evrard

Les agents vous accueillent du lundi au vendredi de 9^h à 12^h et de 14^h à 18^h, excepté le lundi matin. Les bénéficiaires du RSA peuvent ainsi remplir la déclaration trimestrielle, et obtenir une attestation CAF. Les demandeurs d'emploi peuvent également faire leur actualisation sur leur espace personnel et récupérer leur attestation.

A noter qu'un accueil est mis en place le mardi matin pour les personnes qui ne savent pas utiliser l'outil internet.

Le Point information jeunesse

6/8 rue Etienne Dolet

Le PIJ est ouvert le lundi et mardi de 9^h à 12^h et de 14^h à 18^h, puis le mercredi, jeudi et vendredi de 9^h à 12^h pour diverses demandes :

- Aide au CV, lettre de motivation
- Rapport de stage
- Actualisation et recherche d'emploi avec Pôle emploi
- Recherche scolaire
- Demande de logement
- Recrutement des personnes en service civique

Contact : M. Lenoir : 06 31 73 78 70

Le Cyberbase - rue Jules Guesde

Désormais, David vous accueille du mardi au vendredi de 17h à 19h afin de vous initier ou de vous perfectionner à l'utilisation de l'outil informatique pour

devenir autonome. Des ateliers pédagogiques sont proposés selon un programme défini chaque mois. Contact : M. Gabryelczyk : 09 64 14 33 62

La médiathèque Nelson Madiba Mandela

rue Pasteur

Deux postes informatiques sont réservés aux adultes pour toute démarche personnelle et en accès libre. Possibilité de scanner vos documents si vous possédez une adresse mail.

Six autres postes sont mis à disposition des collégiens et des jeunes qui peuvent bénéficier d'une aide sommaire auprès des agents bibliothécaires.

Du mardi au vendredi, de 14^h à 16^h, les outils informatiques sont mis à votre disposition et David vous apporte son aide aux démarches en ligne:

- Site ANTS : dossiers de passeports, permis...
- CAF : demande d'attestation de paiement, déclaration trimestrielle.
- Pôle Emploi : actualisation, rédaction de CV, utilisation globale du site.
- Sous-préfecture : demande de prise de rendez-vous en ligne.
- Impôts : aide à la déclaration

en ligne, recherche d'anciens avis d'imposition.

• Ameli : attestation de sécurité sociale, justificatif de paiement, demande de carte vitale ou de carte européenne.

• Autres : imprimer un justificatif de domicile, scanner et transmettre des documents en ligne ou par mail, utiliser des logiciels spécifiques, bénéficier de conseils pour un futur achat d'ordinateur ou de tablette.

Une grande majorité de ces demandes nécessite une adresse mail que beaucoup n'ont pas donc, David est là aussi à votre disposition pour la création de votre adresse mail.

Si vous souhaitez imprimer des documents dans l'un ou l'autre de ces sites, il faut vous munir d'une carte d'impression disponible au cyberbase ou en médiathèque.

Tarifs :

- 1 carte de 50 impressions noir et blanc : 5 euros
- 1 carte de 50 impressions couleurs : 10 euros

Quelles sont les démarches à suivre ?

Retrouver le tableau récapitulatif pour faciliter vos démarches administratives.

Mes démarches	Liste des pièces à fournir et documents à télécharger sur le site internet	Liste des pièces à fournir à solliciter par téléphone au 03 21 13 81 13	Possibilité d'envoi par email	Possibilité d'envoi par courrier
Déclaration de naissance (à réaliser dans les 5 jours à compter de la naissance)		Oui	Non	Non
Mariage	Se déplacer en mairie pour vérifier certaines conditions de célébration	Oui	Non	Non
Noces				
Parrainage civil				
PACS	Oui via démarches en ligne/ état civil/	Oui	Non	Non
Acte de naissance	Oui via démarches en ligne/ état civil/	Oui, la carte nationale d'identité	Oui via etatcivil@billy-montigny.fr	Oui
Acte de mariage	Oui via démarches en ligne/ état civil/	Oui, la carte nationale d'identité	Oui via etatcivil@billy-montigny.fr	Oui
Certificat de concubinage	Pas de délivrance Modèle disponible sur www.service-public.fr			
Certificat de vie	Non	Oui La carte nationale d'identité et le document à certifier	Non	Non
Reconnaissance d'un enfant		Oui La carte d'identité des parents et un justificatif de domicile	Non	Non
Rectification administrative	Cerfa 11531*3 à imprimer et rapporter en mairie	Oui	Non	Non
Changement de prénom	Formulaire à obtenir sur : www.service-public.fr ou circulaire JUSC1701863C	Oui	Non	Non
Changement de nom	Conditions spéciales sur www.service-public.fr ou circulaire JUSC1720438C	Oui	Non	Non
Attestation d'accueil	Conditions spéciales Voir avec le service urbanisme	Non	Non	Non
Sortie de territoire	Non Voir sur www.service-public.fr	Non	Non	Non
Carte d'identité	Se rapprocher des mairies de Lens, Harnes, Hénin-Beaumont ou Rouvroy. Pièces à fournir : livret de famille, justificatif de domicile, deux photos, ancienne carte d'identité (si renouvellement), acte de naissance.			
Passeport				

Pour la liste de l'Union Républicaine

Si le soutien aux petites et moyennes entreprises permet bien souvent de pérenniser et développer l'emploi local, il en va tout autrement pour les grands groupes capitalistiques, bien plus soucieux de se remplir les poches que de développer l'emploi.

N'ayant tiré aucune leçon des expériences passées, les gouvernements successifs ont, depuis, récidivé dans l'art d'accorder des subventions de toutes sortes sans aucune obligation pour les entreprises bénéficiaires en termes de création d'emplois ou de maintien de l'activité.

En annonçant, la semaine dernière, sa décision de fermer son site de Béthune, la direction de Bridgestone a plongé les 863 salariés de ce site et leurs familles dans le désarroi le plus total, sans compter tous ceux qui travaillent pour les sous-traitants.

Au fil des ans, le groupe avait pourtant

empoché plusieurs millions d'euros en provenance de l'Union européenne, de la Région Hauts-de-France et des communautés d'agglomération. Rien qu'au titre du CICE mis en place par François Hollande, c'est 1,8 million d'euros qui a été versé par l'Etat en 2017. Le CICE, un crédit d'impôt pour la compétitivité-emploi ! En réalité, Bridgestone a bien développé son activité... sur des sites hongrois et polonais, et ce au détriment de celui du Béthunois. Quant à exiger le remboursement de ces aides, il n'en est pas question. Mieux encore, on nous explique aujourd'hui qu'il faut injecter, une fois de plus, de l'argent public pour éviter la fermeture : une nationalisation temporaire qui signifie que l'on fera payer aux contribuables les investissements destinés à maintenir la compétitivité alors que les actionnaires reprendront rapidement la main sur les profits dégagés.

Emmanuel Macron ainsi que les

ministres -ceux d'hier comme d'aujourd'hui- se sont empressés d'afficher, devant les caméras, le masque de la vertu outragée, dénonçant à qui mieux mieux le scandale que constitue cette décision. Ce faisant, ils oublient volontairement de rappeler qu'ils sont depuis toujours les apôtres et les artisans d'une mondialisation débridée et d'une libre concurrence acharnée qui ont abouti à des délocalisations, des plans sociaux et à une pression intolérable sur les salaires et les conditions de travail. Loin d'établir une stratégie industrielle permettant l'implantation durable d'entreprises sur nos territoires, la plupart des Etats -dont le nôtre- ont laissé les rênes aux actionnaires et aux financiers de tous poils. Les salariés de Bridgestone comme ceux d'Alinéa ou d'Orchestra le paient au prix fort.

• Pour le groupe majoritaire

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance
Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

JANIS JOPLIN · JEFFERSON AIRPLANE · THE WHO · JIMI HENDRIX
DEEP PURPLE · THE STONES · LED ZEPPELIN...

PLONGEZ DANS LE MYTHE

VENDEDI 6 NOVEMBRE

Woodstock Experience

à l'espace culturel Léon Delfosse
AVENUE DE LA FOSSE 2
BILLY-MONTIGNY

Tarif unique : 10 euros.
Réservation en mairie



2 HOURS of PEACE
and music



Toutes les informations sur www.billy-montigny.fr et sur la page Facebook /ville.billy.montigny

